

---

---

## UN VAUDEVILLE PATOIS BOURGUIGNON

DE BERNARD DE LA MONNOYE

Sur le passage de Monseigneur le duc de Bourgogne à Dijon et à Auxerre,  
les 21 et 29 septembre 1703.

Le temps, qui en moins d'un siècle et demi, a tout changé dans notre pays, mœurs, lois, institutions de toute sorte, a aussi singulièrement modifié les formes et tournures de notre langage national.

Avant Louis XIV, chaque province avait son patois d'un idiome particulier : Patois Bourguignon, patois Normand, patois Champenois, patois Gascon, patois Provençal, etc. On ne parlait vraiment français que dans la capitale de la France, et il est probable qu'il en fut ainsi autrefois dans la Grèce. Comment expliquer autrement l'existence des différents dialectes qui s'y sont produits ?

Les richesses acquises par la langue française, pendant les longs règnes de Louis XIV et Louis XV, sont immenses. Cette langue est devenue nécessairement la langue des nations, et aujourd'hui dans les différentes cours de l'Europe, l'usage en est devenu tellement fréquent, qu'on n'en parle plus d'autre dans les réunions officielles et les relations diplomatiques.

Les grands artistes qui ont commencé l'œuvre sont bien connus. — Ce sont les Corneille, les Descartes, les Pascal, les Racine et les Boileau, et ceux qui l'ont continuée, avons-nous besoin de les nommer ? — Les premiers noms qui viennent sous la plume, sont ceux de Voltaire et de Rousseau — puis, ceux de Ménage et de Vaugelas, et les érudits y ajouteront, s'ils le jugent à propos, l'abbé Reignier, à cause de son traité d'orthographe et Du Marsais pour ses écrits qui en ont fait un grammairien de génie. Nous ne demanderons qu'une toute petite place pour Bernard de La Monnoye, que sa modestie a trop effacé et que ses connaissances étendues auraient dû placer aux premiers rangs.

Si l'art d'embellir sa langue consiste à n'employer que des expressions choisies, élégantes et riches, peut-être La Monnoye n'est-il pas toujours exempt de reproche; son style est un peu prosaïque; la douceur des termes ne s'y fait pas assez sentir. Mais s'agit-il de reproduire des idées nouvelles, de n'employer que des mots propres à les inculquer ou d'être sobre de significations équivoques; il est l'homme par excellence. Sa parfaite connaissance des livres et des auteurs, son érudition, sa grande facilité d'interpréter les textes, le rend supérieur aux bibliographes de son temps. Également versé dans les langues grecque, latine, italienne et espagnole, il ne néglige rien pour faire passer dans ses compositions d'histoire et de littérature toutes les beautés qu'il peut recueillir ailleurs.

Né en 1644, dans la ville de Dijon où il fit toutes ses études au collège des Jésuites, le *patois bourguignon* lui était si familier qu'à l'aide de ce jargon il composa une foule de poésies où l'on est convenu de trouver du mérite, mais dont l'harmonie est quelquefois douteuse. De ce nombre est un volume de *Noëls Bourguignons* que l'auteur du supplément de Moreri, publié à Paris en 1735, appelle un *chef-d'œuvre d'esprit* et qui a eu en 1776 les honneurs de la *cinquième édition*.

Le vaudeville, dont nous allons parler, n'est point mis en avant pour faire l'apologie d'un langage qui ne peut avoir d'intérêt que pour les vrais Bourguignons. — Nous avons voulu en le rappelant conserver le souvenir d'un *idiome* presque totalement perdu, ainsi que la plupart des autres patois français et aussi signaler un fait qui n'échappe à personne sans doute, c'est que l'instruction des écoles primaires, donnée dans les plus petites communes de France, tend par une marche rapide à ramener les populations à un langage uniforme, homogène, et le Français aujourd'hui, à quelques exceptions près, est compris et parlé jusque dans les chaumières du pays.

La Monnoye intitule ainsi son vaudeville : *An dialôgue su le passeige de Monseigneur le ducque de Bregogne ai Dijon, le 21 septembre 1783, entre Breugnette et Gros-Jean* (1).

(1) Pour l'intelligence rapide du texte, nous avons cru devoir placer en regard des vers patois des vers français de notre époque.

**BREUGNETTE.**  
Qu'êtu, Gro-Jean, quei folie  
Tu fai gambadai ?

**GRO-JAN.**  
Padei, jaimoi de mai vie  
Je ne fu si gai,  
Je ne fu si gai, Breugnette,  
Je ne fu si gai.

**BREUGNETTE.**  
N'en peù-je saivoi lai cause ?

**GRO-JAN.**  
Voûei da, lei veci :  
Je v'en de Louï quatorze  
Voi le peti-fl.

**BREUGNETTE.**  
J'ai vu passai dan sai cheire  
Ce jeune soudar  
Son Saint-Espri de poussière  
Eto tô couvar.

**GRO-JAN.**  
Autor de lu lé fanfare,  
Lé tambor bruein :  
Ancor adan de lai garre  
Ses eüille épluein. (1)

**BREUGNETTE.**  
V'en-t-i de baillé lai chaisse  
Ai nos annemain ?

**GRO-JAN.**  
Ai v'en de parre (2) éne plaice  
Dessu l'Aulemain. (3)

**BREUGNETTE.**  
Et é don lai sarre bonne ?

**GRO-JAN.**  
Ho ! je t'en répon ;  
C'a de lai raice Borbonne  
Un deigne borjon.

Por son cô d'essai le peire  
Grispi Felisbor.  
Ma qui porro du gran-peire  
Contai lé bon tor ?

**BREUGNETTE.**  
Eh ! Gros-Jean, quelle folie  
Te fait ainsi gambader ?

**GROS-JEAN.**  
Oh ! non jamais de ma vie  
J'eus lieu de tant m'amuser  
De tant m'amuser,  
Breugnette,  
J'eus lieu de tant m'amuser.

**BREUGNETTE.**  
Ah ! je brûle d'en connaître  
La cause... allons voyons dis...

**GROS-JEAN.**  
J'ai vu du Roi notre maître  
Arriver le petit-fils.

**BREUGNETTE.**  
J'ai vu ce beau militaire,  
Dans un grand char découvert,  
Son Saint-Espri, de poussière  
Était, ma foi, tout couvert.

**GROS-JEAN.**  
On entendait la fanfare,  
Les tambours battaient aux champs,  
Comme au sein de la bagarre,  
Ses yeux étaient tout brillants.

**BREUGNETTE.**  
Vient-il de donner la chasse  
A nos ennemis puissants ?

**GROS-JEAN.**  
Il vient de prendre une place  
Que tenaient les Allemands.

**BREUGNETTE.**  
Il a donc la sarre bonne ?

**GROS-JEAN.**  
Oh ! oui da, je t'en répons,  
C'est de la race Bourbonne  
Un des dignes rejetons.

Pour son coup d'essai le père  
S'empara de Philisbourg,  
Et qui pourrait du grand-père  
Raconter tous les bons tours.

(1) Épluein : étincelaient.

(2) Parre : prendre.

(3) Aulemain : Allemane, Aulemaigne, Allemagne. On a écrit et prononcé pendant tout le règne de François 1<sup>er</sup> et une partie du règne de Henri II, Allemaigne, Espaigne, Bre-taigne, à cause de l'i final d'Alémania, Hispania, etc.

An fai de parre de ville  
C'â de moitre ôvrei :  
Celai lo v'en de famille  
El an fon métei.

Le bon ç'a qu'ai vo lé préne  
Tôjor au galô ;  
Jø velai qu'an deu semène  
Brissac ât éclô.

Traize jor de petarade  
L'on mi su lé dan,  
Lu qui fi tête ai Veimade (1)  
Quatre moi duran.

Graice au duque dc Bregogne  
L'Autriche béto  
Aîré dedan sai quelogne (2)  
Pu d'euvre que no.

Ai nos é de l'Aulemagne  
Mi lai clar an main ;  
Ai son retor on l'éreigne (3)  
Tô po lé chemin.

El é velu, le bon prince,  
Passai po Dijon,  
Po l'aimor de lai próvince  
D'òù li v'en san nom.

BREUGNETTE

An bon leù po lai daignée  
Ai s'at érétaî.

GRO-JAN.

El é morguienne u bon née,  
Ai s'a bé geitai.

Lai taule (4) a dé méu garnie  
Ché monsieu Farran :  
Qui n'é vu celai, jarnie,  
N'é vu jaimoi ran.

BREUGNETTE.

Queman lai, maugrai le gade,  
T'é tu pu forrai ?

En fait de preneurs de villes,  
Ce sont de maitres ouvriers,  
Cela leur vient de famille,  
Ils en font tous leur métier.

Le bon c'est qu'il vous les prennent  
Toujours au pas redoublé,  
Car voilà qu'en deux semaines  
Brissac est démantelé.

Treize jours de canonnade  
L'ont bientôt mis sur le flanc,  
Lui qui fit tête au Veimade  
Plus de quatre mois durant.

Grâces au duc de Bourgogne  
L'Autriche sur ses talons  
Aura bientôt de besogne  
Plus gros que nous n'en avons.

Il nous met de l'Allemagne  
Tant de lait dedans la main,  
Qu'au retour de la campagne  
Nous en baignons son chemin.

Il a voulu, ce bon prince,  
Passer par notre Dijon,  
Par amour pour la province  
Dont il a reçu le nom.

BREUGNETTE.

En bon hôtel, en bon gîte,  
A-t-il trouvé bon dîner ?

GROS-JEAN.

Je t'assure, ma pête,  
Qu'il a, morguienne, eut bon nez—

Monsieur Ferrand qui l'héberge  
Lui donne un fort beau couvert,  
Jamais dans aucune auberge  
Il n'eut eu pareil dessert.

BREUGNETTE.

Comment donc, malgré la garde,  
As-tu pu te faufler ?

(1) Veimade : C'est ainsi que les Bourguignons désignaient dans leur patois Bernard de Saxe, duc de Weimar, qui assiégea Brissac au mois d'août 1638 et le prit par capitulation le 16 décembre de la même année, après plus de quatre mois de siège.

(2) Quelogne : quenouille. D'après ce mot de quelogne on serait tenté de croire ce que disent certains étymologistes sur le mot quenouille qu'ils font dériver de colonne. N'appelle-t-on pas quenouille les colonnes d'un lit ; un lit à quenouilles, une armoire à quenouilles, etc. Le bâton d'une quenouille ressemble en effet à une petite colonne.

(3) Le mot « éreigne » avait une signification multiple en patois, mais le vrai sens, c'est : aborder gracieusement, complimenter. Mais le vers : mi lai clar an main, ne pouvant se rendre autrement que par ces mots : mit du lait clair dedans la main, nous avons cru devoir adopter les quatre vers tels qu'ils sont en regard du texte.

(4) Taule : table. Il est probable qu'on disait tôle en vieux français, puisque dans Rabelais, tôle exprime un certain nombre de personnes réunies à une table.

## GRO-JAN.

Ein grivoi de lai brigade  
M'a fait jarre antrai.  
J'u d'aibor les ébreluë (1)  
Voyan lé baissin,  
Vaisselle grosse et menuë  
D'or et d'arjan fn.  
Le prince étan dan sai plaice  
Monsieur l'intendan  
E fai de tré bonne graice  
L'écüe trainchan.  
J'ai vu lai de trutte ai force  
Ma poin de paidri  
Et porquei, diré tu ? porce  
Qu'hier c'éto jeudi. (2)  
Le duque an to catolique,  
Jusqu'en se repa,  
Lé jor moigre, pique-nique,  
Ne veut point de gra.  
Grande n'a pa lai corvée  
Feussei je tenu  
De faire tote l'année  
Moigre comme lu !  
Du poisson venu de Sône  
Vou de bé pu loin  
De gran brochai lon d'éne anne  
Montrein lai lo groin.  
Ai semblo qu'ai ce'passeige  
Lé pu gro fussein  
Députai po randre hômeige  
Au fi du Dauñn.  
L'ombre, lai parche, lai lote  
Maim eïn saumon frai,  
Qui s'éto dan l'ea douçôte  
Laiissé parre esprai.  
Au reste, éne chòse étrainge,  
Le prince Borbon  
Tò come no, quant ai mainge,  
Branne le manton.

## GROS-JEAN.

C'est un gars de la brigade  
Qui m'a laissé pénétrer.  
J'ai d'abord eu la berlue  
En voyant riches bassins,  
Vaisselle grosse et menue  
D'or et d'argent des plus fins.  
Le prince étant à sa place,  
J'ai vu Monsieur l'intendant  
Faire de très-bonne grâce  
L'œuvre d'écuyer tranchant.  
J'ai vu là truites éparses,  
Mais point de lard ni perdrix.  
Et pourquoi ? diras-tu, parce  
Qu'hier c'était un jeudi.  
Le duc est si catholique  
Jusqu'en ses moindres repas,  
Que pour l'or de l'Amérique  
Un jour maigre il ne fait gras.  
Grande n'est pas la corvée,  
Je voudrais dès aujourd'hui  
Et durant toute l'année,  
Faire maigre comme lui.  
Du poisson frais de la Saône,  
Ou bien venu de plus loin,  
De grands brochets longs d'une  
[aunc,]  
Vous menaçant de leur groin.  
Qu'on aurait dit, à tout prendre,  
Qu'ils fussent dans ce festin  
Députés pour venir rendre  
Hommage au fils d'un Dauphin.  
L'ombre, la perche, la lote,  
Même un saumon des plus frais,  
Qui s'était dans l'eau douceaute  
Laiissé prendre tout exprès.  
Une chose fort étrange,  
Ce grand prince de Bourbon  
Tout comme nous quand il mange,  
Remue aussi le menton.

(4) Ebreiue : berlue. Combien de mots patois qui se sont rendus français par la transformation. Autrefois on disait barieue, qui venait de *varum lumen*, *varum* courbé, *lumen* lumière ; — *bar* ou *ber*, de même que *varum*, marquant quelque chose de courbe, de travers, on en vint à dire barlue, puis berlue. On dit encore : sans barguigner, sans aller de travers. — En parlant des moutons qui ont été mal tondus ou tondus inégalement, on dit aussi : Ils ont été bertaudés. Les gens de la campagne prononcent bertauder et beaucoup aussi des gens de la ville disent breiue pour berlue.

(5) La Monnoye nous apprend qu'à l'époque où il écrivait son vaudeville, le jeudi était jour d'abstinence.

Ai bu, non pa dé razade,  
 Ma de joli cô,  
 Et tan qu'ai bu je pri gade  
 Qu'ai ne diso mo.

Lai pitainche (1) éto diveigne,  
 Do qu'el an tati,  
 Lochan troi foi se baleigne,  
 El a bon, fi-ti.

A ce du cier que tei mane  
 E plu su Dijon ?  
 Ç'a de Saivigny vé Béane  
 Li repondi-t-on.

Ç'a du clò de ce deigne homme  
 Monsieu Demigieu.  
 Moi, disî-ti, je le nomme  
 Monsieu Demidieu.

Le duque soti de taule  
 An disan celai.  
 Jaimoi prince de lai Gaule  
 Et-i meu palai ?

Aidon de truffe choisie,  
 Maidaime Ferran.  
 Vin d'êne façon polie  
 Li faire présan.

An biande violette  
 Note maigistra,  
 Li fi d'épeigne veignette  
 Ein don délica.

Lu montan vite an sai cheire  
 Foite pôstillon,  
 Adieu faite lai fouleire (2)  
 Messieu de Dijon.  
 Messieu de Dijon Bregnette  
 Messieu de Dijon.

Il boit, non pas par rasade,  
 Mais par gentils petits coups ;  
 Et quand il boit, j'ai pris garde  
 Qu'il ne dit plus rien dutout.

Le vin n'était pas de Sèvres,  
 Car dès qu'il en eut goûté,  
 Se léchant trois fois les lèvres,  
 Il dit avec volupté :

« Est-ce le ciel qui le donne ?  
 « En pleut-il donc sur Dijon ?  
 C'est de Savigny près Beaune  
 Qu'il vient, lui répondit-on.

C'est du clos d'un bien digne  
 [homme  
 Nommé monsieur Demigieu.  
 « Moi, dit le duc, je le nomme  
 « Messire le Demi Dieu.

Monseigneur sortit de table  
 En tenant ce discours-là.  
 Jamais roi fut-il capable  
 De s'exprimer mieux que ça.

Alors de truffes choisies  
 On vit madame Ferrand,  
 D'une façon fort polie  
 Venir lui faire présent.

Puis en robe violette  
 Notre digne magistrat,  
 D'un pot d'épine vinette  
 Lui fit le don délicat.

Lui, montant en équipage  
 Partit fouette postillon,  
 Malgré le bruit, le tapage  
 Adieu messieurs de Dijon.  
 Messieurs de Dijon, Breugnette,  
 Adieu messieurs de Dijon.

(1) Pitainche : boisson, vin. On pourrait croire que de ce mot pitainche a été fait mot français Pitance qui veut dire une part de nourriture. Ce serait une erreur. Ce mot Bourguignon Pitainche vient de pier et piancher qui veut dire boire. De pianche on a fait pianche ou pitainche. Dans la Moralité qui a pour titre : la Nef de Santé, imprimé in-à Paris, chez Ant. Verard, 1507, un cuisinier dit :

Galans, allons croquer la pie,  
 Je n'en puis plus, si je ne pie  
 Quelque pianche bonne et fraîche.

Tandis que le mot pitance vient, suivant Vossius, Guyet, Casseneuve et autres, du lat. barbare *pietancia*, acte de piété, parce que autrefois la pitance était ce qu'on donnait chaque religieux pour son repas et que le repas des moines était toujours censé venir « la piété des fidèles.

(2) Fouleire : Feu d'artifice et généralement tout feu allumé, plus clair et plus gras que d'habitude. Ce mot, comme beaucoup d'autres du patois bourguignon, vient du lat. *focula focularum*, feu de joie; *foculum buccæ excitare*, allumer le feu en soufflant. Le fouleire on a fait foulière, et de foulière est venu fumière et autres dérivés.

On est obligé de reconnaître dans ce vaudeville de La Monnoye, à côté d'une certaine licence d'expression, une diction élégante et simple — un tour de phrase à la fois fin, naturel et plaisant. Mais on se demande, en lisant certaines saillies du poète, si c'est réellement un éloge du duc de Bourgogne qu'il a voulu faire, ou tout bonnement une critique de sa personne, une satire sur son voyage qui, cependant, à l'époque où il eut lieu, dut avoir le retentissement d'une ovation militaire. Les éclaircissements historiques que nous donnerons plus loin ne laisseront aucun doute à cet égard.

Disons tout d'abord que, considéré au point de vue de l'étude des langues, ce morceau de poésie patoise porte avec lui un enseignement. C'est que l'opinion de Ménage sur les différents patois nous semble pleinement justifié.

Ce savant linguiste prétend que les différents patois sont les langages paternels des pays où on les parle. Selon lui, le mot *patois* viendrait du latin *patrius*, qui veut dire paternel — *patrius sermo*, *patrius oratio*, langage paternel. Ainsi le patois provençal renferme une foule de mots italiens ; le patois gascon ou béarnais offre à chaque phrase une teinte de l'Espagnol — ce sont les mêmes personnes — souvent les mêmes particules. Le *patois bourguignon* est un composé d'Allemand et de Toscan, car le Toscan est la langue mère du latin, comme le latin est la langue mère de l'Italien, de l'Espagnol et du Français.

Dans un des derniers couplets du vaudeville, le mot *aidon*, qui commence le premier vers, en est un exemple entre mille. Ce mot *aidon* qui veut dire *alors*, vient du latin *attunc* et du vieux mot *ad donc* — ou *aidonque* — *alors que* ou pour mieux dire *lorsque*. La grammaire de Sylvius ne laisse aucun doute à cet égard.

*Pro tunc autem dicimus* addonc, *abattunc*. D'*abattunc* on a fait addonc et d'*addonc* le patois a fait *aidon*, en empruntant la première signification latine.

Si l'on savait toutes les transformations qu'a subies le mot *Lucarne*, dont l'usage est si fréquent parmi nous, on se ferait peut-être une idée de la manière dont les moindres mots ont été torturés par la marche du temps.

*Lucarne* signifie une ouverture pratiquée au toit d'une maison pour y donner du jour et de l'air. Le grec a commencé par mettre en avant le mot *λυκη* pour exprimer *lumière*. Les Latins, copiant le grec, ont adopté le mot *lux*, qui a le

même sens et dont l'orthographe est à peu près la même; et de *lux*, ils ont fait *lucerna* pour exprimer *Lampe* ou *Flambeau* et quelque architecte italien, ayant à faire figurer plusieurs genres d'ouvertures dans une maison, embarrassé pour en varier les noms, employa le mot *lucerna* pour désigner celles du toit et varia ses termes selon qu'il eut à désigner une *lucarne faitière* ou une *lucarne à fronton*. Puis, par la suite tombant dans le domaine des différents patois, le mot *lucerna* changea son *a* en *e* et son *e* en *a*, et on se servit du mot ainsi modifié *lucarne* pour désigner ce genre d'ouverture.

En Bourgogne, on fut même jusqu'à élever, au rang de verbe actif, ce simple substantif et on disait *luzarner* pour voir, regarder, regarder d'un œil vif et perçant, ce qui ferait supposer, avec vraisemblance, que du mot *luzarner* (1) est venu celui de lézard, que les Bourguignons appellent *luzar*. On sait que le lézard a l'œil excessivement vif et perçant.

Le mot *biaude*, qui se trouve dans l'avant-dernier verset, n'est pas moins curieux à étudier. On a écrit dans l'origine *bliaut* ou *bleaut*, du latin *blialdus*, *bliaudus*, *blisaudus* et même *blidalis*. — C'était une longue veste de grosse toile, qu'on mettait sur la chemise et le manteau par dessus. Dans le moyen-âge, la mode inventa la *souquenille*, espèce de surtout très-long, qu'on endossait par-dessus l'habit. En latin *barbare*, cela s'appelait *succania*, mais le Bourguignon conserva son vieux mot *biaude*, qui a prévalu, puisque le français en a fait son profit; seulement, en l'adoptant, il l'a modifié. On dit *blaude* au lieu de *biaude* par la raison qu'il est mieux de dire *claude* que *gliaude*. Du mot *Blaude* on est passé au mot *blouse* et c'est aujourd'hui l'expression consacrée pour désigner le *sarrau* de toile bleue ou blanche, généralement adopté par les gens de la campagne et principalement dans l'Auxerrois.

On trouve dans l'ancien patois bourguignon un grand

(1) Au XVI<sup>e</sup> siècle, à Auxerre et dans tout le comté, on se servait du mot de *luiserner* dans un sens tout à fait différent, comme l'indique le verset suivant de Pierre Grosnet, poète de Toucy :

- « La femme qui parle latin
- « L'enfant qui se nourrit de vin,
- « Soleil qui *luiserne* au matin,
- « Ne viennent point à bonne fin.



nombre de mots ayant l'origine latine et la consonnance italienne. Tels sont : *goudo*, une jupe plissée ; *gouiso*, une serpette ; *bono*, un bonnet ; *éclo*, hors de défense.

Quand un homme est déconcerté, qu'il est réduit à ne pouvoir répondre, il dit en patois bourguignon ; *el at éclo*. Cette locution vient évidemment d'*exclusus* — *exclusus ab omni evadendi via*. A-t-il à proférer quelqu'interjection plaintive, il s'écrie : *hei lasse moi* — d'après l'italien *ahi lasso me*, expression tirée du latin *lassus*, las, fatigué (1).

En général, on a dû le remarquer, le patois bourguignon est plus bref, plus laconique que le français. Il a encore cela de commun avec le latin qui, en deux ou trois mots, exprime toute une grande phrase de notre langue.

*Væ victis*. — Malheur aux vaincus.

L'expression latine comporte huit lettres, il en faut dix-sept pour la rendre en français.

*Ne* (2), *mater, suam* (3) — Filez, ma mère, je coudrai, est encore un exemple de la brièveté que l'on trouve d'un côté et de l'ampliation qu'on est forcé de mettre de l'autre.

On conçoit dès lors, que séduit par la bizarrerie des expressions ou par l'attrait de rendre d'une manière originale leurs pensées poétiques, quelques écrivains Bourguignons ou autres, se soient laissés aller à composer des livres entiers

(1) Il est rare qu'une locution populaire ne soit pas d'origine latine. A Joigny, lorsque la vendange est bonne, on a l'habitude de dire : Nous avons quédé, et si elle est mauvaise, qu'on soit déçu dans ses espérances, on dit : nous avons déquédé. Si on demande aux habitants l'explication de cette façon de parler, ils se bornent à vous répondre : c'est l'usage, c'est une expression reçue. Leurs pères s'en sont servis, ils s'en servent, voilà tout. Le quédé et le déquédé des gens de Joigny vient du patois bourguignon *cueûder* qui veut dire croire ; lequel vient de *cogitare* dont on a fait par degré *cogiter*, *coïder* et enfin *cuider*.

Tel, comme dit Merlin, *cuide* enseigner autrui  
Qui souvent s'enseigne lui-même.

Ainsi au lieu de dire : nous avons quédé nous avons déquédé, il serait plus logique de dire : nous avons cuidé, nous avons décuidé. Rabelais dans le ch. 23 du liv. I et dans la Prognostication pantagrueline au chap. de l'automne, fait sur ce sujet de curieuses citations. Il appelle ceux qui ont quédé et déquédé des *cuideurs* de vendange.

(2) Du verbe *neo, nes, nevi, netum, nere, filer* de la laine.

(3) Futur du verbe *suo, suis, sui, sulum, suere, coudre*. Cette phrase est une des plus concises et des plus difficiles à interpréter.

en patois. Car La Monnoye n'est pas le seul, comme on le pense, qui ait eu cette fantaisie. La bibliothèque de Dijon possède plus de deux cents volumes écrits de même en vers et en prose, et quelques-uns même de ces ouvrages ont eu un succès réel à l'époque où ils ont paru.

M. Dumay de Saint-Aubin, conseiller au parlement de Dijon, s'est beaucoup occupé de l'ancien langage bourguignon. Il a publié en 1719 une traduction de l'Énéide de Virgile, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> livres.

L'abbé Petit, bel esprit et homme d'esprit, s'est aussi amusé à faire revivre tout ce qu'avait de piquant et surtout de naïf l'ancien idiome bourguignon et, dans l'œuvre de M. Dumay, qu'il a continuée ou plutôt refaite en entier, on se plaît à suivre dans son badinage fin et spirituel le récit des aventures du héros de Troye. C'est dans son genre ce qu'est dans le sien l'œuvre un peu cynique de Scarron.

Un autre poète de Dijon, Pierre Malpoie, a composé une suite de pièces, toutes en patois et la plupart en l'honneur des princes de la maison de Bourbon, une entr'autres pour la naissance du prince de Condé (1630) et une autre pour la naissance du Dauphin (1638).

Mais de tous ces ouvrages et de ceux que nous pourrions citer encore, nul n'eut autant de succès et de retentissement que le volume des *Noëls bourguignons* que publia La Monnoye en 1720. Les trois premières éditions furent enlevées presque en même temps qu'elles parurent. On en fit une quatrième en 1737 et une cinquième en 1776. Ces deux dernières n'eurent pas un écoulement moins rapide et ce livre est devenu si rare de nos jours, qu'on le trouve avec peine dans les bibliothèques publiques.

Le vaudeville qu'on vient de lire, étant l'unique pièce de poésie bourguignonne, composée depuis les *Noëls*, La Monnoye l'avait gardé dans ses papiers et ce n'est qu'après sa mort qu'on eut l'idée de le faire figurer à la suite des *Noëls* dans l'édition de 1776.

Les plaisanteries, que l'auteur s'y permet, sur la manière dont boit et mange le duc de Bourgogne, les bons mots qu'il prête à Monseigneur et dont il a l'air de rire, ont fait supposer chez lui plus de malice qu'il n'en avait réellement. La Monnoye n'était pas un poète comme un autre. La tournure de son esprit l'entraînait toujours plus loin qu'il n'en voulait. On dit que c'est en voulant faire l'éloge du régent

qu'il composa contre lui les Philippiques qui le firent exiler aux îles Sainte-Marguerite.

Ici, dans le vaudeville dont nous parlons, le doute n'est pas possible. On n'a qu'à se reporter au temps où il fut écrit et publié. On était en pleine guerre de succession, c'est-à-dire que Louis XIV, ayant accepté pour son petit-fils le trône d'Espagne, la France, comme il lui est arrivé quelquefois depuis, avait toute l'Europe sur les bras. L'avènement de Philippe V dérangeait totalement l'équilibre européen. — Il créait, par l'union de l'Espagne à la France, une puissance trop grande pour être tolérée sans combattre à outrance. Aussi s'était-il formée, à la suite du testament de Charles II, une ligue formidable, dans laquelle n'avait pas hésité à entrer en première ligne l'Empereur Léopold d'Autriche, en seconde ligne Guillaume III d'Angleterre et les Etats généraux de Hollande. Puis, comme auxiliaires, la Prusse ouvertement, et les ducs de Savoie et de Lorraine d'une manière occulte. La Bavière seule était demeurée fidèle à la France et avait reconnu Philippe V.

Comme le point principal était de porter un coup décisif au cœur de l'Allemagne, que pour obtenir ce résultat il fallait d'abord se joindre à l'électeur de Bavière, le seul allié de la France, le maréchal de Villars dut effectuer autour d'Ulm la même manœuvre que Napoléon avant Austerlitz, et dans ce but aucune place forte ne devait rester en arrière.

Brissac, le vieux *Brisach* des légendes allemandes, la ville forte, s'il en fut jamais, adossée d'un côté à une montagne et de l'autre baignée par les eaux du Rhin, Brissac était au pouvoir des Impériaux. Il fallait qu'à tout prix cette place tombât en notre pouvoir.

Le duc de Bourgogne, jeune homme de vingt-et-un ans, petit-fils de Louis XIV et père de Louis XV, qui s'était déjà distingué à l'armée de Flandre, se chargea de ce soin et la tâche était difficile, si l'on considère qu'il fallait opérer avec promptitude et sans perdre beaucoup de monde.

La place fut investie le 15 août — la tranchée commença le 26, et le 6 septembre la garnison, forte de 4,000 hommes, se rendait à discrétion avec armes et bagages. On lui accorda les honneurs de la guerre et elle fut conduite prisonnière à Rhinfelt.

Une reddition si prompte d'une ville si bien fortifiée et si bien gardée eut lieu de surprendre tout le monde. Le comte

d'Arco et le fameux Marsigli, si connu par ses aventures et ses malheurs — tous les deux chargés de la défendre — ayant été mandés à Vienne, l'Empereur leur adressant de trop vives paroles sur la honte qu'il y avait pour des gens de guerre à se rendre ainsi, sans presque coup férir, devant l'inexpérience d'un jeune prince de 20 ans :

« Sire, répondit Marsigli, ce jeune homme avait avec lui Vauban, des soldats français et du canon ; devant de tels moyens on peut se rendre sans déshonneur. »

En effet, le prince avait avec lui Vauban et, comme le disait Marsigli, Vauban et du canon, c'était quelque chose. Le vieux Bourguignon en était à son 53<sup>e</sup> siège et à sa 140<sup>e</sup> action d'éclat, ce qui aurait bien dû excuser, aux yeux de Léopold, Messieurs d'Arco et Marsigli. Il n'en fut rien, toutefois, le premier fut décapité et le second déposé de tous ses titres, charges et honneurs avec la rupture de son épée.

La prise de Brissac coûta 300 hommes à l'armée française, mais c'est peu, si l'on considère les difficultés énormes que présentait cette forteresse.

« Pendant la durée du siège, dit Saint-Simon, le duc de Bourgogne montra une grande application et une grande assiduité aux travaux — plein d'une valeur simple et naturelle, il fut partout où il convenait d'aller, où il avait à voir, à ordonner, à apprendre, sans s'apercevoir mais du danger. »

« Après l'action, il fallut des ordres réitérés du roi pour le faire revenir à la cour. Il ne pouvait se décider à quitter l'armée où il voyait encore des récompenses à donner, des blessés à soigner et de nouveaux dangers à courir. »

« Il partit enfin le 20 septembre et dirigea sa course vers Dijon, où il arriva le 24, après avoir voyagé toute la nuit. »

Ce passage des mémoires de Saint-Simon, que nous avons cru devoir ajouter à ce qui précède, est un éloge qui ferait comprendre, mieux que tout ce qu'on pourrait dire, l'ovation dont le duc de Bourgogne dut être l'objet, en arrivant dans la capitale de sa province.

Indépendamment de l'auréole de gloire qui ceignait son front, il avait encore, aux yeux des Dijonnais, un mérite non moins grand que celui de preneur de villes. C'était pour eux l'élève de Fénélon et de Beauvilliers, qui avait déjà donné des marques non équivoques de son amour pour

peuple. On citait de lui des paroles touchantes. On n'avait pas oublié, qu'étant encore enfant, le duc de Montausier, à propos d'une leçon d'histoire, lui ayant demandé lequel des titres donnés à nos rois il ambitionnait le plus, le duc de Bourgogne, sans hésiter, avait répondu que c'était celui de *père du peuple*.

De sorte que ce fut avec un enthousiasme des plus grands, qu'il fut reçu à Dijon et bon nombre de *Noëls* et de *chansons* de ce temps-là nous apprennent que l'accueil ne fut pas moins vif sur tout son passage.

A Auxerre, où le prince passa plusieurs fois pendant les premières opérations de la guerre de succession, les principaux habitants de la ville, précédés du corps municipal tout entier, furent le recevoir à la porte du Pont sous un dais magnifique, orné des portraits du roi, du Dauphin et de ses deux fils (1), avec cette inscription qui montre plus de bonne volonté que de talent :

- Le Roi, notre soleil, se peint en Monseigneur,
- Monseigneur dans son fils, et tous, comme un tonnerre,
- Faisait sortir l'Iris du sein de la terreur,
- Ils assurent la paix, par l'effroi de la guerre. » (1)

L'arrivée des princes à Auxerre était toujours un sujet de forte émotion pour la municipalité obligée de régler un cérémonial, et souvent de pourvoir à l'insuffisance d'un matériel que le temps, plutôt que l'usure, avait souvent anéanti.

Ainsi, il ressort des archives de la ville que pour le passage du duc de Bourgogne, le corps municipal fut habillé à neuf tout entier. On fit emplette de *robes violettes* pour les neuf officiers municipaux, y compris le secrétaire, et de *juste-au-corps de drap gris, avec doublure et paremens de drap bleu*, pour les 33 hommes de la garde municipale, qui eurent aussi des *chapeaux bordés de galons d'or*.

On n'eut pas du reste — comme à Dijon — le loisir de traiter plus amplement le prince, qui ne s'arrêta que le temps de changer de chevaux — poursuivant sa route vers Fontainebleau où l'attendait toute la cour.

L'œuvre patoise de La Monnoye, comme on le voit, ne

(1) Le duc de Berry et le duc de Bourgogne.

(2) C'est dans le voyage du 19 novembre 1704 que ce quatrain fut adressé au duc de Bourgogne.

pouvait être dans sa pensée qu'une louange adressée au jeune héros, dont toute la France admirait le courage et le talent, et il est probable que c'est à ce morceau et à plusieurs autres du même genre (1) que l'auteur en 1706, lorsqu'il quitta Dijon pour venir habiter Paris, dut la faveur dont il fut entouré dans cette dernière ville (2); faveur qui ne se démentit pas, si on en croit les mémoires contemporains, et qu'il sut conserver jusqu'à sa mort arrivée en 1728.

Nous avons eu du plaisir à reproduire cet opuscule d'un de nos meilleurs auteurs de Bourgogne et nous n'avons plus qu'un désir à exprimer, c'est qu'on trouve autant de charme à le lire que nous en avons eu à le décrire.

C<sup>te</sup> DE TRYON-MONTALEMBERT,

Maire de La Ferté-Loupière.

(1) I. Ode au Roi, sur la conquête de la Franche-Comté, in-4°, Paris 1674. Cette pièce fut présentée à Louis XIV au château d'Arc-sur-Tille, près Dijon, par l'auteur lui-même.

II. La gloire des armes et des lettres sous Louis XIV, poème in-4°, couronné par l'Académie.

III. Ode pour monseigneur le Dauphin sur la prise de Philisbourg, in-4°, 1688.

(2) Ayant perdu toute sa fortune en 1720, dans les désastres du système de Law, La Monnoye ne vécut que d'une pension de 600 l. que lui fit le duc de Villeroy et lorsqu'il voulut remercier ce seigneur de cette libéralité, le duc lui répondit avec bienveillance : oubliez cela, ce sera maintenant à moi à me souvenir que je suis votre débiteur.